



LA BIODIVERSITÉ

EN ENTREPRISE...

Conseils pratiques !



PUBLICATION À L'ATTENTION DES ENTREPRISES
DÉSIREUSES DE CONCILIER LEUR ACTIVITÉ
AVEC L'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ

CONCEPTION

Cellule Environnement (UWE)

EDITEUR RESPONSABLE

1 Olivier DE WASSEIGE, *Administrateur délégué de l'UWE*

GRAPHISME/ILLUSTRATION

1 Pascale RIGAUX

CRÉDIT ILLUSTRATION

1 Mathieu GILLET

Crédits photos :

© Cellule Environnement de l'UWE (photo de couverture, p. 31, 46), © Pixabay.com (p. 9),
© Felix Müller (p. 10), © PBEPT (p. 11), © Takeda (p. 15), © Visible (p. 17),
© Martin Dellicour (p. 18, 40, 41), © Benjamin Brolet (p. 21, 29), © Ecowal (p. 25, 27, 31, 32, 33, 36, 39, 41),
© Spadel (p. 26), © Certech (p. 28), © BEP (p. 34), © Incredible Company (p. 35, 40),
© Luminus (p. 43), © Biodiversitree (p. 43), © Elia (p. 49), © Fedieux (p. 53).

SEPTEMBRE 2020

Publication gratuite imprimée
sur du papier recyclé et certifié FSC



AVANT-PROPOS

Comme le reste du monde, la Wallonie fait face aujourd'hui à un défi majeur en matière de conservation de la nature : mettre un terme au recul de la biodiversité et, si possible, la restaurer.

Par l'artificialisation des surfaces, les zones d'implantation d'entreprises présentent certaines contraintes au développement de la flore et de la faune locale. En outre, les entreprises aménagent souvent, par habitude ou simplicité, leurs parcelles d'une façon classique avec quelques massifs plantés d'essences horticoles et une pelouse entretenue régulièrement.

Pourtant avec des aménagements mieux pensés et simples à mettre en œuvre, chaque entreprise peut prendre pleinement part au développement du maillage écologique et ainsi se révéler être un acteur et un atout dans les stratégies de conservation de la nature.

En effet, la biodiversité peut tout à fait se concevoir sur le site d'exploitation d'une entreprise et s'avérer bénéfique pour celle-ci grâce, entre autres, à une certaine **attractivité paysagère** et une **amélioration de l'image de marque**, une augmentation du **bien-être des salariés** et parallèlement **de la productivité**. De plus, s'ils sont bien réfléchis, ces aménagements peuvent aller de pair avec une **réduction des coûts** d'entretien.

À travers cette publication, la Cellule Environnement de l'Union Wallonne des Entreprises souhaite partager son expérience et sensibiliser les entreprises aux bénéfices de l'intégration de la biodiversité dans les considérations entrepreneuriales. Ce document ne vise pas l'exhaustivité mais répond à une demande des entreprises en recherche de solutions simples, efficaces et peu coûteuses pour optimiser leurs démarches environnementales. Il suggère divers aménagements que chaque entreprise pourra hiérarchiser selon ses priorités.

Notons que ce document se veut **pratique et pragmatique**, de sorte qu'il est constitué d'exemples concrets, de témoignages d'entreprises, d'illustrations, de conseils, de rappels réglementaires et de sources d'informations complémentaires.

*Bonne lecture et bon travail... vers une gestion
toute naturelle des abords de votre entreprise !*

**La Cellule Environnement
de l'Union Wallonne des Entreprises**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT DE DÉMARRER...

#1 BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISES	07
1. La biodiversité, c'est quoi ?	07
2. Les enjeux actuels	10
3. Le rôle des entreprises	12
#2 PRÉPARER LA DÉMARCHE	14
1. L'état des lieux	14
2. L'objectif principal	16

ACTION !

#1 LES INCONTOURNABLES	19
1. Des plantes indigènes	19
2. Une gestion raisonnée	20
3. Une bonne communication	20

#2 L'ENTREPRISE ET SES ABORDS	22
1. L'entrée du bâtiment	25
2. Le parking	25
3. La pelouse, son entretien et les alternatives	27
4. La haie et les plantations d'arbres	30
5. Les points d'eau	33
6. Le sentier nature	36
7. Les gîtes et refuges divers	37

#3 LE POTENTIEL DU MILIEU ENTREPRENEURIAL	42
--	-----------

POUR ALLER PLUS LOIN...

#1 LES OUTILS DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT	55
#2 LES ADRESSES UTILES	56

AVANT DE DÉMARRER...

PAGE 6

#1 BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISES	07
1. La biodiversité, c'est quoi ?	07
2. Les enjeux actuels	10
3. Le rôle des entreprises	12
 #2 PRÉPARER LA DÉMARCHE	 14
1. L'état des lieux	14
2. L'objectif principal	16

#1 BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISES

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, L'ENTREPRISE CONSTITUE UN DES ÉLÉMENTS DU PAYSAGE, AU MÊME TITRE QU'UN TERRAIN AGRICOLE, UNE HABITATION OU UN BOIS, ET ELLE INTERAGIT AVEC LES ÉLÉMENTS ENVIRONNANTS. CONNAÎTRE ET COMPRENDRE CES INTERACTIONS PERMET D'IDENTIFIER LES ACTIONS PERTINENTES À MENER EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ.

1. LA BIODIVERSITÉ, C'EST QUOI ?

Un territoire est constitué de plusieurs ensembles d'écosystèmes qui interagissent entre eux et qui constituent ce que l'on appelle le « paysage ». Ces écosystèmes représentent et abritent une diversité d'organismes vivants que l'on nomme plus communément « **Biodiversité** ».

- La **biodiversité**, contraction de « diversité biologique », représente la diversité des milieux naturels, des espèces faunistiques et floristiques ainsi que de leurs gènes.
- L'**écosystème** consiste en un ensemble vivant formé de différentes espèces animales et végétales en interaction, entre elles et avec leur environnement, sur un territoire donné.

Le terme biodiversité est bien souvent considéré à l'échelle mondiale mais il ne faut pas pour autant oublier la biodiversité qui nous entoure ! Un parc, un jardin, un pré, un étang, même un tas de feuilles en décomposition ou une souche d'arbre sont autant d'endroits riches en formes de vie.

➔ LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

La théorie économique a longtemps considéré la nature et ses ressources comme illimitées, puisque gratuites. Cependant, ces limites sont bien réelles et les choix et comportements socio-économiques influencent le fonctionnement des écosystèmes...

Comme dans tout système, de nombreuses interactions ont lieu au sein d'un écosystème. Ces interactions donnent naissance à de multiples « fonctions écologiques » qui assurent le fonctionnement et le maintien de l'écosystème. Parmi ces fonctions, celles qui **contribuent au bien-être humain** sont appelées « services écosystémiques » et sont nécessaires à de nombreuses activités économiques ainsi qu'au bon fonctionnement des sociétés humaines. Ces services écosystémiques sont sources de valeur pour la société, même s'ils ne sont pas toujours mesurables dans leur entièreté.

Exemples : Parmi les fonctions écologiques les plus connues, on retrouve la photosynthèse, l'autoépuration des eaux par les micro-organismes ou encore le piégeage de particules par le feuillage des arbres. Ces fonctions assurent respectivement la production de matières premières, l'amélioration de la qualité de l'eau et l'amélioration de la qualité de l'air.

💡 BON À SAVOIR !

En 1997, une étude¹ menée par Robert Costanza et publiée dans Nature a évalué la valeur économique moyenne de 17 services écosystémiques à 33 000 milliards de dollars par an pour l'entièreté de la biosphère. À titre comparatif, le Produit National Brut (PNB) mondial était de 18 000 milliards de dollars par an à cette époque.

Ces services écosystémiques fournis gratuitement représentent des bénéfices nets pour notre société. Leur disparition entraînerait par conséquent des coûts importants puisqu'il serait indispensable de les restaurer ou de les compenser.

¹ Costanza, R., d'Arge, R., de Groot, R. et al. The value of the world's ecosystem services and natural capital. Nature 387, 253-260 (1997). <https://doi.org/10.1038/387253a0>

En Wallonie, la plateforme Wal-ES² répartit ces services en trois catégories :

- Les **services d'approvisionnement ou de production** définis comme la production de biens par les écosystèmes et utilisés par les humains.

Exemples : besoins d'alimentation, de matériaux ou d'énergie.

- Les **services de régulation** définis comme les phénomènes de régulation des écosystèmes directement utiles aux sociétés humaines.

Exemples : régulation des pollutions (air, eau et sol), des phénomènes naturels (inondations ou érosion) ou régulation des maladies.

- Les **services culturels** définis comme les opportunités de pratiques culturelles permises par l'existence des écosystèmes.

Exemples : espaces de loisirs, inspiration artistique ou activités de plein air.

🔗 BON À SAVOIR !

L'observation des organismes vivants et de leur mode de vie est bien souvent source d'innovation pour le monde entrepreneurial. L'avènement du « **biomimétisme** » en est la preuve concrète et participe de plus en plus au développement de nouveautés technologiques.

Un exemple bien connu : le *Shinkansen*, un train à grande vitesse japonais inspiré du martin-pêcheur.

Lors d'une traversée de tunnel, les TGV japonais provoquaient une explosion sonore et subissaient une importante perte de vitesse due à la compression de l'air à l'entrée du tunnel. En observant le martin-pêcheur, l'ingénieur Eiji Nakatsu a modélisé le profil idéal du nez du train et a ainsi solutionné ce problème récurrent. En effet, grâce à la forme de son bec et de son crâne, le martin-pêcheur ne rencontre quasi aucune résistance à son entrée dans l'eau... Résultat ? Plus de perte de vitesse ni de nuisances sonores à l'entrée d'un tunnel pour le *Shinkansen*.



² Plateforme fédératrice à l'interface entre le Service Public de Wallonie et les Universités <http://webserver.wal-es.be/fr/wal-es.html?IDC=5732>

2. LES ENJEUX ACTUELS

Le déclin de la biodiversité constitue l'une des préoccupations environnementales majeures du 21^{ème} siècle. Et ce, à juste titre puisque le taux actuel d'extinction est 10 à 100 fois supérieur à ce qu'il devrait être.

Par conséquent, les services associés à la biodiversité risquent de disparaître avec celle-ci. Pour notre société, cette perte se traduira notamment par une **réduction de la disponibilité en matières premières**, une **dégradation de la qualité** de l'air et de l'eau ou encore des **crises sanitaires** plus importantes.

Les causes de ce déclin sont multiples : disparition et fragmentation des habitats, pollutions diverses (pesticides, eutrophisation et autres pollutions de l'air, de l'eau ou du sol), invasions biologiques, surexploitation et changements climatiques.

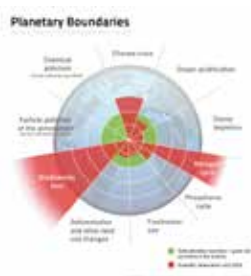
À l'échelle wallonne³ aussi, la biodiversité est en régression. Cela résulte d'une combinaison de facteurs tels que la forte densité des populations humaines, l'augmentation des surfaces artificialisées et le réseau routier dense.

Dépendantes de ce contexte, 31 % des espèces animales et végétales sont menacées de disparition et près de 9 % ont déjà disparu au niveau régional.

🔔 BON À SAVOIR !

En 2009, une étude scientifique⁴ identifiait neuf limites planétaires à ne pas dépasser pour que la société humaine puisse se développer dans un environnement sûr.

Parmi ces limites, celle concernant l'érosion de la biodiversité interpelle. À raison puisque cela entraîne d'importants changements au niveau des écosystèmes et de leurs fonctions, dont les services écosystémiques, qui ne sont plus remplis par les espèces disparues.

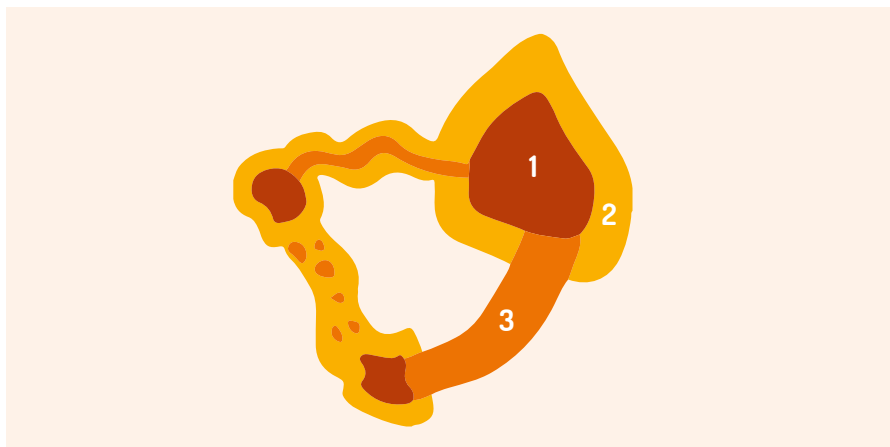


³ <http://etat.environnement.wallonie.be/home.html>

⁴ Rockström et coll., Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity Ecology and Society

➔ LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

Afin d'enrayer ce déclin, de nombreuses mesures ont été prises par l'Europe⁵ et la Belgique⁶ dont notamment la promotion du concept de « **réseau écologique** ». Celui-ci est défini comme un *ensemble d'habitats reliés* les uns aux autres et permettant, de ce fait, le développement de la biodiversité et de ses interactions.



Ce concept repose sur 3 types de zones :

- Les **Zones Centrales** (1) qui sont des surfaces à réserver de manière quasi exclusive à la conservation de la nature ;
- Les **Zones de Développement** (2) présentent un intérêt biologique moindre mais recèlent néanmoins un potentiel important en matière de biodiversité ;
- Les **Zones de Liaison** (3) qui assurent une fonction de dispersion privilégiée soit par la faible intensité des activités humaines soit par une forte densité d'éléments du maillage écologique.

Le **maillage écologique** représente l'ensemble des petits éléments naturels du paysage tels que les haies, les arbres isolés, les talus, les mares... qui constituent les interconnexions du réseau.

⁵ Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 – Ramener la nature dans nos vies

⁶ Stratégie nationale de la Belgique pour la biodiversité 2020

➔ NATURA 2000

La politique de l'Union européenne en matière de conservation de la nature repose essentiellement sur deux directives, la **Directive « Oiseaux »** (2009/147/CE) et la **Directive « Habitats »** (92/43/CEE). Ces deux textes de loi constituent le cadre juridique de base pour la protection de la nature en Europe.



Issu de ces deux textes et dans la logique du réseau écologique, le **réseau Natura 2000** vise le maintien et le rétablissement des habitats naturels et des espèces sauvages d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable via la restauration d'un réseau de sites naturels interconnectés.

Pour ce faire, Natura 2000 recherche l'équilibre entre la préservation des milieux naturels et les activités anthropiques en intégrant l'Homme dans sa mise en œuvre.

➔ Plus d'info sur <http://natura2000.wallonie.be>

3. LE RÔLE DES ENTREPRISES

A l'échelle d'une entreprise, il est tout à fait possible d'agir et de participer au maintien de la biodiversité, que ce soit par la mise en place de divers aménagements contribuant au maillage écologique ou par l'adoption de nouveaux comportements.

Cette notion de maillage est essentielle puisque les entreprises ont un réel potentiel d'action à ce niveau. L'introduction, en nombre suffisant, de petits éléments naturels renforce les interconnexions paysagères apparentant l'entreprise à **une zone de liaison du réseau écologique**. Le site d'activité devient, de cette façon, un point de relais pour les espèces à proximité, leur permettant de s'alimenter, se reposer ou se déplacer.

Mais le rôle des entreprises ne s'arrête pas là. Le milieu entrepreneurial est interconnecté et ce réseau professionnel n'est pas négligeable lorsqu'il s'agit de sensibiliser et coopérer à plus grande échelle. Grâce à son **rôle d'exemplarité** et son **pouvoir d'influence**, le tissu économique constitue indubitablement un partenaire indispensable face aux enjeux environnementaux actuels et futurs.

Ainsi, l'adoption de stratégies environnementales participe à la sensibilisation du personnel sans oublier que cela coïncide avec les préoccupations actuelles du grand public, élément non négligeable en termes d'**image de marque** et de **recrutement de talents**.

ILS L'ONT DIT !

François Lepot ► **SAFRAN AERO BOOSTERS**

Aéronautique ♥ Herstal.

« L'objectif de nos actions en faveur de la biodiversité est bien-sûr d'agir directement sur les sites de Safran Aero Boosters en adhérant à la charte du Réseau Nature Entreprise proposée par Natagora. Nous voulons montrer l'exemple et espérons réellement essaimer, propager ce genre d'initiative dans les entreprises voisines ou plus lointaines, et aussi parmi les membres du personnel. Lors de l'annonce de la création de la Direction du Développement Durable en 2019, l'intérêt marqué par le personnel m'a surpris par son ampleur ! C'était vraiment rassurant pour l'avenir. »

Au final, les entreprises intégrant ces différents aspects dans leur fonctionnement contribuent à leur pérennité en anticipant les évolutions à venir et s'assurent une avance au sein de leur secteur d'activité.

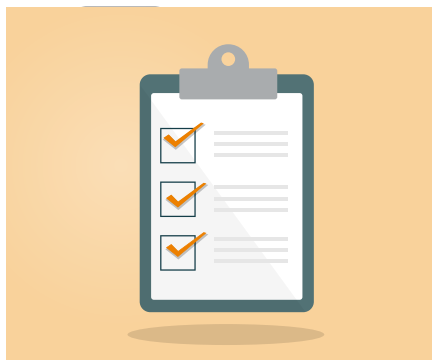
#2 PRÉPARER LA DÉMARCHE

COMME DANS TOUT PROJET, LA STRATÉGIE LA PLUS ADAPTÉE EST DÉFINIE SUR BASE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENTREPRISE ET DE L'ÉTAT FINAL QU'ELLE SOUHAITE ATTEINDRE. C'EST POURQUOI LE CHOIX ET LA PLANIFICATION DES ACTIONS DOIVENT SE FAIRE EN FONCTION DE L'EXISTANT ET DE L'OBJECTIF POURSUIVI.

1. L'ÉTAT DES LIEUX

Avant de se précipiter dans tel ou tel aménagement, il est préférable de réaliser un **état des lieux** de ce qui est déjà présent sur le site d'activité. En effet comme mentionné précédemment, la biodiversité est partout présente et ne demande qu'à être mise en évidence.

Toutefois, la réalisation d'un inventaire floristique et faunistique n'est pas un exercice simple et cela demande des compétences et connaissances qui ne sont pas innées. De ce fait, faire appel à des personnes expertes s'avère être la meilleure option. Cet accompagnement peut être réalisé par un prestataire privé, une université, un organisme public, une association de protection de la nature ou même un stagiaire. A noter que cet œil expert peut parfois se trouver en interne auprès d'un collaborateur passionné qui prendra encore plus à cœur ce projet.



ILS L'ONT FAIT !

▶ TAKEDA

Industrie pharmaceutique

📍 Lessines.

Suite à la découverte fortuite de colonies d'abeilles solitaires présentes sur son site de Lessines, Takeda a contacté et collaboré avec des experts issus du monde académique wallon afin d'adapter le programme de gestion de ses espaces verts.

Un fauchage tardif ainsi que la plantation de saules et autres espèces mellifères font désormais partie des actions concrètes visant à pérenniser cette population d'insectes qui connaît une forte régression.



Talus avec colonies d'abeilles solitaires



Abeille sauvage (Andrena vaga) à l'entrée de son terrier

🔗 BON À SAVOIR !

L'asbl Ecowal est subventionnée par la Région wallonne pour conseiller les entreprises dans la gestion de leurs espaces verts. Sur base d'un diagnostic préalable (surfaces, gestion actuelle, besoins, perspectives), Ecowal élabore des recommandations précises et adaptées à la situation de l'entreprise.



📍 Plus d'info sur <http://ecowal.be>

2. L'OBJECTIF PRINCIPAL

Grâce à l'état des lieux, l'entreprise a une meilleure vision de son potentiel d'action et peut, de ce fait, identifier les éléments pertinents sur lesquels agir et ceux dans lesquels il est inutile de s'aventurer.

Parmi ces actions pertinentes, il convient de sélectionner celles qui correspondent à l'objectif poursuivi par l'entreprise. Cet objectif est déterminé en fonction des valeurs de l'entreprise, de la plus-value escomptée (contribution au réseau écologique, création d'un espace de détente, amélioration de l'image de marque...) ainsi que du niveau d'implication qu'elle souhaite y consacrer.

Le choix final des actions doit se faire **en concertation avec l'ensemble des collaborateurs**. En effet, mener des actions qui parlent aux collaborateurs accentue leur implication et leur intérêt dans la démarche, ce qui est essentiel à la réussite et à la pérennité des actions menées.

BON À SAVOIR !

La création d'un potager est bon moyen de mobiliser les collaborateurs autour d'un projet d'entreprise et de les sensibiliser à l'alimentation durable et aux circuits courts.

Si l'espace disponible fait défaut, il est toujours possible d'installer des bacs potagers qui offrent globalement les mêmes avantages que le potager classique.

ILS L'ONT DIT !

👤 **Thierry Dumont** ➡ **VISIBLE**

Agence de communication 📍 Herstal.

« A l'heure du circuit court et du zéro déchet, nous avons rassemblé notre équipe autour d'un sympathique projet : un mini-potager d'entreprise.

L'occasion pour chacun de mettre la main au terreau, de voir les plants de salades, radis, haricots, courgettes, maïs et autres tomates se développer et de profiter d'une pause pour récolter les légumes arrivés à maturité.

Pour l'implantation de ce mini-potager hors sol, nous avons collaboré avec Will-Up, une start-up à l'initiative de plusieurs projets verts et durables pour entreprises et particuliers. »



Équipe de Visible lors de l'inauguration des bacs potagers

ACTION !

PAGE 18



Luminus
[👁️ page 40]

#1 LES INCONTOURNABLES	19
1. Des plantes indigènes	19
2. Une gestion raisonnée	20
3. Une bonne communication	20
 #2 L'ENTREPRISE ET SES ABORDS	 22
1. L'entrée du bâtiment	25
2. Le parking	25
3. La pelouse, son entretien et les alternatives	27
4. La haie et les plantations d'arbres	30
5. Les points d'eau	33
6. Le sentier nature	36
7. Les gîtes et refuges divers	37
 #3 LE POTENTIEL DU MILIEU ENTREPRENEURIAL	 42

#1 LES INCONTOURNABLES

LORSQU'IL S'AGIT DE BIODIVERSITÉ, QUELQUES RÈGLES SONT UNIVERSELLES ET DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE APPLIQUÉES. IGNORER CES RÈGLES REVIENT À RÉDUIRE FORTEMENT L'INTÉRÊT ET L'IMPACT DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE.

1. DES PLANTES INDIGÈNES

Déjà existantes à l'état naturel dans notre région, les plantes indigènes sont mieux adaptées à nos conditions climatiques et à la faune locale. Leur implantation et leur intérêt pour les insectes pollinisateurs n'en sont que meilleurs. En outre, celles-ci demandent beaucoup moins d'entretien que les plantes horticoles et leur prix est bien souvent moins élevé que ces dernières... Autant de raisons qui font qu'elles sont à privilégier lors de l'aménagement de prairies fleuries, de haies, de parterres ou toute autre plantation.

ILS L'ONT DIT !

👤 Pascal Colomb ➡ ECOWAL

Conseil en gestion écologique 📍 Corroy-le-Grand.

« Les espèces indigènes sont naturellement adaptées à nos sols et à nos climats et sont en lien direct avec la petite faune, notamment les pollinisateurs. Plus de 60 % des abeilles sauvages dépendent directement de fleurs sauvages et donc elles n'iront jamais sur une lavande ou une autre plante exotique. Garantir cette chaîne alimentaire pour les pollinisateurs est très important pour la société parce que finalement c'est aussi la garantie d'avoir de bonnes productions de fruits et de certains légumes. »

2. UNE GESTION RAISONNÉE

Contrairement à la croyance populaire, l'ajout d'engrais n'augmente pas la diversité d'espèces dans une pelouse. Bien au contraire, un sol « pauvre » est plus intéressant puisqu'il permet l'installation d'une plus grande diversité floristique.

Quant aux pesticides, ceux-ci ne sont pas en accord avec l'accueil de la biodiversité. Lorsque le désherbage est indispensable, d'autres alternatives existent comme le désherbage thermique (brûleur, air chaud, eau chaude...) ou mécanique (arrachage manuel, débroussaillage, jet d'eau sous pression...).

ILS L'ONT DIT !

 **Tiffanie Frenkel** » ADALIA 2.0 ASBL

Association d'aide à la gestion des espaces verts sans pesticide 📍 Namur.

« S'il est vrai que le zéro pesticide nécessite une réorganisation du travail, il représente aussi un avantage pour la santé et l'environnement. Un changement de regard sur les « mauvaises herbes » est essentiel pour donner un peu plus de place à la nature. La plupart des communes ont d'ailleurs réussi le pari de gérer leurs espaces publics sans pesticide alors pourquoi pas les entreprises ? »

3. UNE BONNE COMMUNICATION

Les efforts de l'entreprise en termes d'accueil de la biodiversité peuvent être perçus différemment par les employés ou les riverains. Par exemple, une zone en friche, véritable nid de biodiversité, peut être interprétée comme de la négligence. Pour éviter cela, il est nécessaire d'impliquer les collaborateurs dans l'élaboration des actions et de les informer sur l'objectif poursuivi.

De manière générale, communiquer autour des actions mises en place (via des panneaux informatifs, des affiches, une journée portes ouvertes...) améliore la compréhension du personnel et du voisinage et renforce l'image de marque de l'entreprise. Attention toutefois à ne pas tomber dans la surcommunication, qui a tendance à susciter l'effet contraire.

👍 ILS L'ONT FAIT !

» INFRABEL

Gestion du réseau ferroviaire belge 📍 Ronet.

Dans sa politique environnementale, Infrabel a intégré la préservation de la biodiversité. L'entreprise recherche perpétuellement des méthodes de gestion plus adaptées et favorables à la biodiversité en collaboration avec des organisations de protection de la nature. Pour intégrer son personnel dans la démarche et améliorer la compréhension du voisinage, le gestionnaire du réseau ferroviaire organise également des campagnes de sensibilisation internes et externes.

Cet engagement se traduit notamment à Ronet sur le Centre Logistique et Infrastructure (CLI), où de nombreuses actions ont été menées comme la réhabilitation des espaces verts en habitats naturels. Grâce à cette action réalisée en collaboration avec Natagora, le site accueille à présent de nombreuses espèces peu communes de chez nous comme le Criquet à ailes bleues et l'Origan. Un sentier nature a d'ailleurs été balisé et est accessible aux visiteurs lors des journées portes ouvertes.

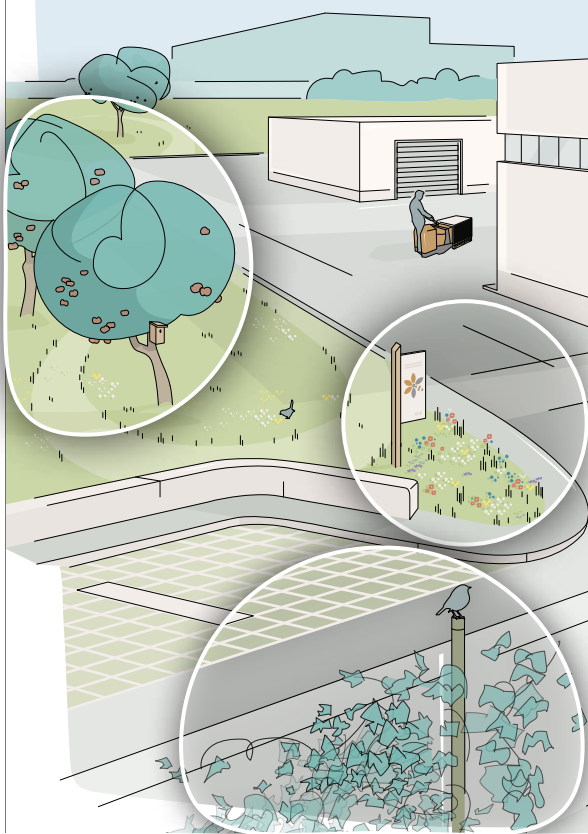


Panneau didactique concernant l'Origan, espèce présente sur le site de Ronet

#2 L'ENTREPRISE ET SES ABORDS

EN RÈGLE GÉNÉRALE, LE SITE D'ACTIVITÉ D'UNE ENTREPRISE SE PRÉSENTE SOUS LA FORME D'UNE PARCELLE SUR LAQUELLE SONT IMPLANTÉS UN OU PLUSIEURS BÂTIMENTS, UN PARKING ET DES ACCÈS ASPHALTÉS, AINSI QUE DES ESPACES VERTS ENTRETENUS UNIFORMÉMENT. DANS UNE OPTIQUE DE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE, IL EST TOUT À FAIT ENVISAGEABLE D'AMÉNAGER CES ESPACES POUR QU'ILS ACCUEILLENENT PLUS EFFICACEMENT LA BIODIVERSITÉ.

Cette illustration montre parfaitement le potentiel et les opportunités d'action dont disposent la plupart des entreprises pour contribuer à l'enjeu commun qu'est la conservation de la diversité biologique.



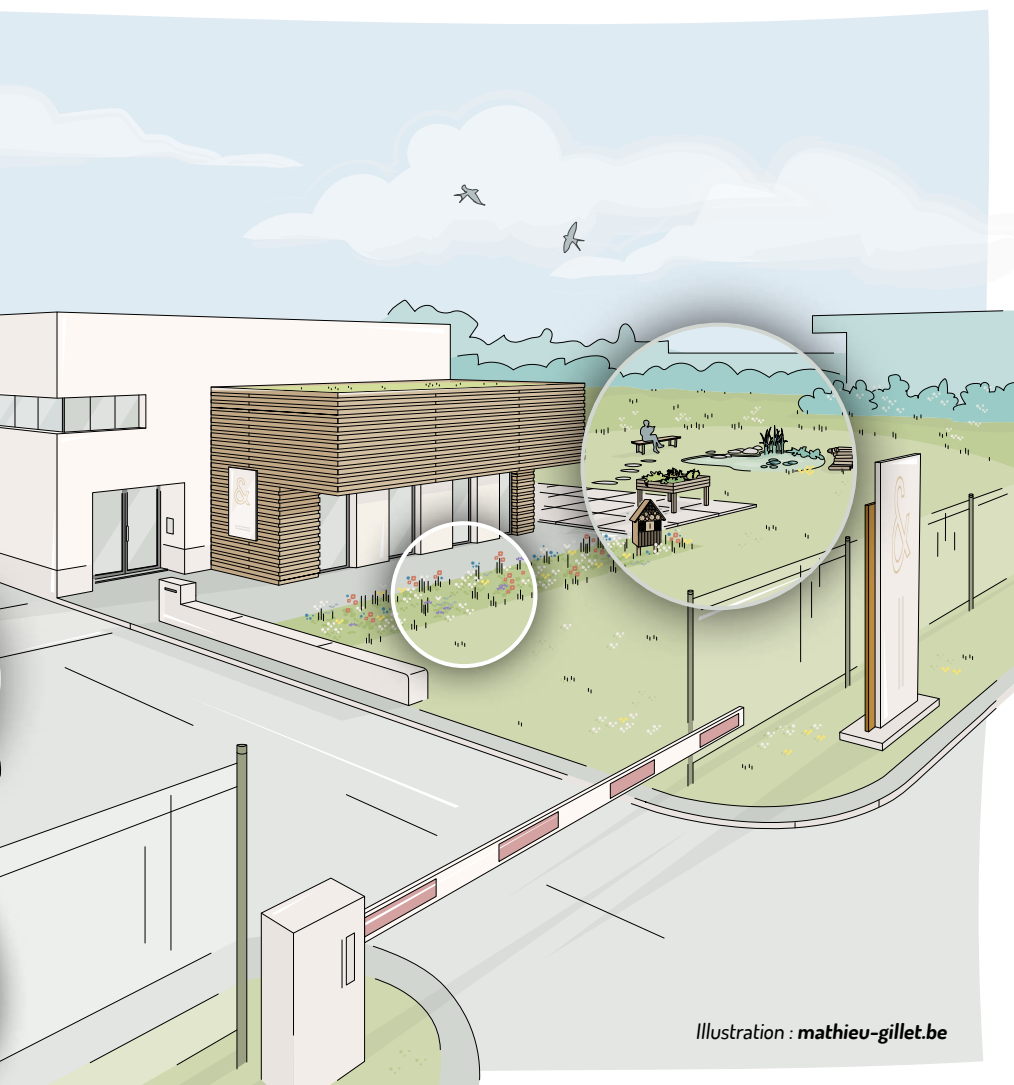
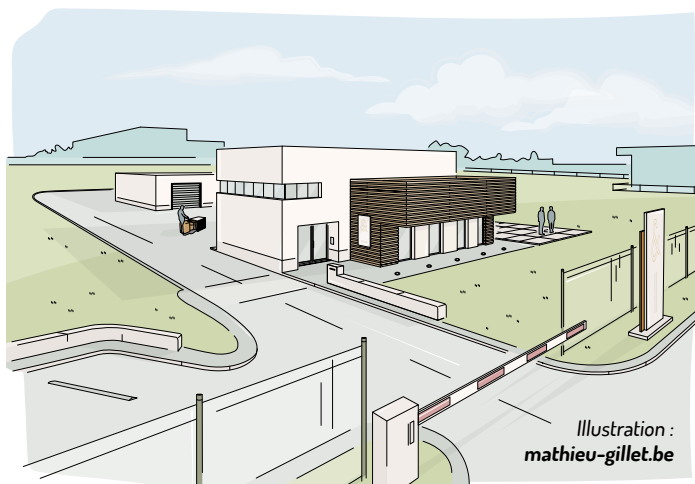


Illustration : mathieu-gillet.be

A partir du cas de figure régulièrement rencontré où les aménagements en faveur de la biodiversité sont rares ou absents, de nombreuses actions et alternatives de gestion sont présentées et viennent enrichir le cadre de travail tout en renforçant le rôle de liaison que peuvent jouer les entreprises au sein du réseau écologique.



Exemple de gestion des espaces verts régulièrement rencontrée en entreprise

💡 BON À SAVOIR !

Plusieurs organismes publics et associations environnementales ont développé des fiches pratiques détaillant de manière plus approfondie la plupart des aménagements proposés. Ces fiches abordent les aspects pratiques de la mise en œuvre de ces actions ainsi que les points d'attention éventuels.

- ❗ Les fiches pratiques du Service Public de Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be>
- ❗ Les fiches techniques d'Ecowal : <http://ecowal.be>
- ❗ Les fiches techniques d'Adalia 2.0 : www.adalia.be
- ❗ Les fiches « Gestion écologique » et « Bâtiments et Biodiversité » de Bruxelles Environnement : <https://environnement.brussels>

1. L'ENTRÉE DU BÂTIMENT

Une entrée et un espace d'accueil soignés soulignent le caractère « entretenu » du site et valorisent l'image de l'entreprise. Cette recherche d'esthétisme à l'entrée du site est facilement conciliable avec l'accueil de la biodiversité. En effet, la prise en compte du caractère « nourricier » dans le **choix des plantes** qui fleurissent les abords du bâtiment suffit à favoriser les populations d'insectes pollinisateurs.

🔗 BON À SAVOIR !

De nombreuses plantes horticoles ont été sélectionnées pour leur qualité esthétique mais ne présentent pas de réel intérêt pour les insectes pollinisateurs. Afin de faciliter le choix des plantes, le SPW a réalisé un guide méthodologique « Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs » qui recense des plantes indigènes et horticoles à privilégier.

➤ Plus d'info sur <http://biodiversite.wallonie.be>

2. LE PARKING

Les revêtements « classiques » (asphalte, béton...) sont très souvent privilégiés lors de la conception des zones de stationnement. Mais l'imperméabilisation de ces surfaces entraîne le ruissellement des eaux pluviales avec toute une spirale d'effets associés (inondations, coulées de boue...) et empêche bien souvent le déplacement de nombreuses espèces par la présence de bordures, d'avaloirs...



Parking perméable en dalles alvéolées

Sans modifier la fonction de stationnement de véhicules, un **revêtement perméable** constitué de dalles alvéolées, de pavés filtrants ou de graviers assure une infiltration des eaux pluviales ainsi qu'une régulation du microclimat en milieu urbain (atténuation des températures).

A noter que les abords du parking présentent également un potentiel en termes d'aménagements favorables à la biodiversité (fauchage tardif, fleurissement, abri...). Ce type d'aménagements participe aussi à l'atténuation des températures et ce, même pour les parkings dit « classiques ».

ILS L'ONT DIT !

👤 Patrick Jobé ➡ SPADEL

Production d'eaux minérales naturelles et de boissons rafraichissantes
(Spa et Bru) 📍 Spa.

« Impliqué dans plusieurs projets visant à préserver l'environnement, nous avons souhaité retrouver cette implication sur notre lieu de travail en ramenant un peu des fagnes sur le site de production.

C'est ainsi que le projet d'embellissement du parking de Spa Monopole s'est initié. Des prairies fleuries, des plantations d'arbres ou encore un hôtel à insectes sont donc venus enrichir les différents espaces du parking. Ces aménagements en faveur de la biodiversité offrent de nombreux avantages comme l'amélioration du cadre de vie ou la réduction des coûts d'entretien et ils constituent également de réels outils de communication et de sensibilisation pour nos collaborateurs et nos visiteurs. »



Bac de plantation installé le long du parking de Spa Monopole

💡 BON À SAVOIR !

La **pollution lumineuse** liée à l'éclairage des parkings ou bâtiments contribue à l'augmentation de la mortalité de nombreuses espèces nocturnes (insectes, oiseaux, chauves-souris et amphibiens) en perturbant leurs déplacements et leurs comportements.

Or, la mise en place d'un éclairage parcimonieux et raisonné (équipé de détecteurs de mouvements ou de sondes crépusculaires) limite ces impacts sur la biodiversité tout en réduisant la facture d'électricité !

3. LA PELOUSE, SON ENTRETIEN ET LES ALTERNATIVES

La plupart du temps, les pelouses aux abords d'entreprises sont tondues de manière uniforme et régulière. Ce mode de gestion est bien souvent choisi pour des raisons d'habitude. Pourtant, il nécessite une fréquence d'entretien relativement importante en comparaison à d'autres modes de gestion.

💡 BON À SAVOIR !

Dans l'entretien des espaces verts, les coûts sont majoritairement liés à la main d'œuvre et donc au temps de travail qui y est consacré. Opter pour la **tonte différenciée** et les autres alternatives proposées réduit ce temps de gestion et donc les coûts associés.

💬 ILS L'ONT DIT !

👤 **Pascal Colomb** ➡ **ECOWAL**

Conseil en gestion écologique 📍 Corroy-le-Grand.

« Nombre de pelouses présentent un intérêt écologique trop souvent insoupçonné. La gestion traditionnellement intensive des gazons ne permet pas aux fleurs de s'exprimer. La tonte doit-elle absolument être réalisée sur toute la surface de la pelouse ? Doit-elle être aussi fréquente ?

Pourquoi ne pas envisager une tonte différenciée qui laisse la possibilité aux plantes présentes naturellement de se développer dans des espaces peu ou pas fréquentés. Voici venues les pâquerettes, les violettes et autres brunelles... ou peut-être même les orchidées, à la présence insoupçonnée, qui agrémenteront le gazon de leurs floraisons tout en apportant une source de nourriture bien utile aux pollinisateurs. »



Résultat d'une tonte retardée et relevée à 8 cm

Diversifier et adapter la gestion des pelouses en fonction de leur localisation (à l'entrée des bureaux, à l'arrière du site...) et des besoins réels permet de réduire l'aspect financier tout en améliorant l'intégration paysagère de l'entreprise. Ainsi, les espaces verts plus éloignés et moins exposés aux visiteurs peuvent faire l'objet d'un entretien moins soutenu selon d'autres modes de gestion.

➔ LA PRAIRIE FLEURIE

De plus en plus courantes, les prairies fleuries améliorent le cadre de travail pour les employés et l'image de l'entreprise auprès des visiteurs ou du voisinage tout en limitant la surface de tonte. De cette manière, l'implantation de zones fleuries sur le site d'activité réduit les coûts imputés à la gestion des espaces verts. A noter toutefois que l'aspect « fleuri » peut s'estomper avec le temps et nécessiter un nouvel ensemencement.

ILS L'ONT DIT !

👤 **Annick Malacord ➔ CERTECH**

Centre de recherche 📍 Seneffe.

« Un de nos employés était très intéressé par les insectes et la biodiversité en général. Il a sensibilisé son entourage professionnel à ce sujet et l'idée a mûri de consacrer une partie du terrain à une prairie fleurie au lieu d'une simple pelouse. Au final, la direction et les travailleurs sont très enthousiastes et cela nous a aussi permis de réaliser des économies sur la tonte de pelouses. »



Azuré commun observé dans la prairie fleurie de Certech

➔ LA PRAIRIE DE FAUCHE

Certains endroits de la parcelle de l'entreprise ne nécessitent pas un entretien régulier et peuvent tout à fait faire l'objet d'une gestion plus extensive, avec une intervention humaine une à deux fois par an. Outre le fait de présenter un coût d'entretien réduit, cette approche peut aussi permettre de lutter contre le ruissellement des eaux et l'érosion des sols.

Ce type de gestion doit néanmoins s'accompagner d'une bonne communication présentant l'action et son intérêt (via des panneaux informatifs par exemple), sans quoi l'aspect de « parcelle à l'abandon » peut mener à des incompréhensions.

🔔 BON À SAVOIR !

Ces zones où l'on laisse faire la nature sont propices à l'implantation d'espèces exotiques envahissantes ou espèces invasives (la renouée du Japon, le buddleia, la berce du Caucase...). Une attention particulière doit donc être portée aux espèces colonisant la friche avec le temps. Des méthodes de gestion appropriées existent et doivent être prises selon l'espèce concernée.

➤ Plus d'info au sujet des espèces invasives sur www.alterias.be (projet LIFE AlterIAS (ALTERnatives to Invasive Alien Species))

➡ L'ÉCO-PÂTURAGE

Ce mode de gestion consiste à entretenir la parcelle à l'aide d'animaux domestiques, le plus souvent des ovins. En général, les espèces employées pour l'éco-pâturage sont issues de races rustiques et/ou locales, ce qui contribue au maintien du patrimoine pastoral.

Cette pratique présente également de nombreux autres avantages comme l'absence de nuisances sonores et de déchets verts ainsi que la possibilité d'entretenir des terrains difficilement accessibles ou impraticables par les machines. Enfin, l'éco-pâturage renforce l'image de marque puisque les animaux sont souvent appréciés du voisinage.

👍 ILS L'ONT FAIT !

➤ INFRABEL

Gestion du réseau ferroviaire belge
📍 Wallonie.

Dans la lignée de sa politique environnementale, Infrabel a opté pour l'entretien par éco-pâturage sur plusieurs de ses terrains. Cette alternative à l'entretien mécanique ou chimique offre une plus-value environnementale puisqu'elle est moins impactante et plus durable. Elle offre également un intérêt social puisqu'elle est réalisée en collaboration avec des bergers locaux et renforce l'image positive auprès des collaborateurs et des riverains. Et ce, avec un bilan financier en équilibre pour Infrabel.

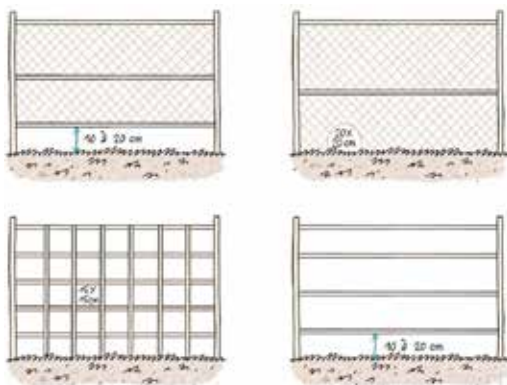


Troupeau de moutons et de chèvres débroussaillant les talus difficiles d'accès

4. LA HAIE ET LES PLANTATIONS D'ARBRES

➔ LA HAIE ET LA CLÔTURE

Le recours à la clôture est le moyen le plus répandu pour matérialiser les limites d'un site et y restreindre l'accès. En conséquence, la clôture classique empêche aussi les déplacements de certaines espèces animales (hérisson, hermine, lièvre...) et participe à l'isolation de ces populations. Or le passage de ces petits mammifères peut être rendu possible par de légères adaptations telles que de petites ouvertures tous les 15 à 20 mètres dans la clôture ou le fait de surélever celle-ci d'une dizaine de centimètres par rapport au sol. Cette dernière option présente également l'avantage de faciliter le passage avec une débroussailluse.



© Bruxelles Environnement
Exemples de clôtures facilitant la circulation
de la petite faune

🔗 BON À SAVOIR !

Pour améliorer l'intégration paysagère de la clôture, il est possible d'installer des plantes grimpantes (lierre, clématite des haies...) à son pied, ce qui participera également au développement du maillage écologique.

L'implantation d'une haie peut s'associer à la clôture et dans certains cas, peut même s'y substituer. Une haie constituée d'espèces épineuses (aubépine, prunellier...) remplit parfaitement le rôle de protection du site tout en renforçant le potentiel d'accueil de la biodiversité.

En fonction de l'espace disponible, des bienfaits recherchés et du niveau d'entretien exigé, plusieurs formats de haies sont envisageables.

La **haie taillée** est celle qui nécessite le plus d'entretien mais qui occupe le moins d'espace. Généralement composée d'une seule espèce (charme, hêtre, aubépine...) et assez dense, ce type de haie fournit aussi un bon écran visuel et constitue une barrière naturelle efficace.



Haie de charme couplée à des saules têtards

La **haie vive** demande quant à elle peu d'entretien mais requiert plus ou moins de superficie selon le nombre de rangs mis en place (1 à 3 rangs espacés d'environ 1 m). En plus de son intérêt biologique élevé, ce type de haie offre une meilleure intégration paysagère et une bonne protection contre le ruissellement et l'érosion des sols.



Haie vive à deux rangs diversifiée avec plusieurs espèces indigènes

Constituée d'arbres ou d'arbustes fruitiers (pommier, groseillier, noisetier, mûrier...) la haie est aussi source de nourriture pour les animaux... et pour les collaborateurs ! Et avec l'ajout de quelques grands arbres, elle remplit également une fonction de brise-vent.

ILS L'ONT DIT !

👤 Fabrice Minsart ➡ ENGIE ELECTRABEL

Secteur de l'énergie 📍 Roux.

« Les terrils situés non loin de la centrale électrique d'Amercoeur sont de véritables réservoirs de biodiversité. Afin de permettre à la faune de se déplacer plus facilement dans une optique de réseau écologique, nous avons réalisé plusieurs aménagements sur notre site. Entre autre, une haie vive a été installée en bord de parcelle et joue à la fois le rôle d'écran visuel et sonore mais aussi de refuge pour de nombreuses espèces à proximité du site. »

💡 BON À SAVOIR !

La Wallonie propose des **subventions à la plantation** de **haies vives, vergers** et **alignements d'arbres**.

📍 Plus d'info sur <http://biodiversite.wallonie.be>

➡ LE VERGER

Les autres espaces disponibles sont également propices à la plantation d'arbres fruitiers, si possible « hautes-tiges » et de variétés locales. Tout bénéfique donc d'un point de vue paysager et écologique ! Si l'espace fait défaut, le verger peut aussi s'envisager en palissade ou en espalier et venir s'implanter le long d'un muret ou en bordure de terrain.



Arbres fruitiers en palissade

ILS L'ONT DIT !

👤 Claude Rifaut ➡ ADVACHEM

Chimie 📍 Hautrage.

« Advachem disposait d'espaces verts sur son site d'activité et, plutôt que d'en faire de simples prairies, nous avons préféré les organiser et les aménager pour les rendre plus accueillants. Deux zones ont d'ailleurs été aménagées avec des variétés anciennes de pommiers et de poiriers ; le but étant d'agir aussi bien sur la conservation des espèces que sur l'image de l'entreprise tout en bénéficiant de fruits locaux. »

🔗 BON À SAVOIR !

Le Centre de Recherches Agronomiques de Wallonie (CRA-W) travaille à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine fruitier et légumier de notre territoire. Plusieurs informations relatives au choix des variétés, leurs entretiens ou encore les subventions à la plantation figurent sur leur site internet.

📍 Plus d'info sur <http://rwdf.cra.wallonie.be>

5. LES POINTS D'EAU

➡ LE BASSIN

De décantation ou de rétention, la création d'un bassin s'avère parfois nécessaire pour certains processus industriels ou, plus simplement, pour la **gestion des eaux pluviales**. Outre leur fonction de décantation, de réserve d'eau ou de régulation des inondations, ces points d'eau représentent une opportunité d'accueil pour la biodiversité s'ils sont aménagés et gérés de manière naturelle.



Bassin d'orage du Parc Ecolys ®

ILS L'ONT DIT !

👤 **Laurence Wanufelle** ➡ **BEP**

Agence de développement territorial 📍 Gembloux.

« Lors de la construction du bâtiment REGAIN dans le Parc Créalys®, les aménagements des abords ont été soigneusement réfléchis pour favoriser le développement de la biodiversité. Le bassin d'orage situé à l'arrière du bâtiment a été agrémenté d'une végétation herbacée aquatique, d'amas de bûches et de pierriers propices à l'accueil de la faune. Ainsi, nous avons pu constater et observer une multitude d'oiseaux, d'insectes et également la présence du crapaud calamite. »



Bassin d'orage du Parc Créalys®
aménagé en faveur de la biodiversité

👍 ILS L'ONT FAIT !

➡ **BENEO - ORAFTI**

Production et commercialisation de fibres alimentaires 📍 Oreye.

Suite à l'observation d'une faune exceptionnelle sur ses bassins de décantation, l'entreprise BENE0-Orafti a décidé, en collaboration avec l'asbl Natagora, d'en faire une réserve pour la biodiversité. L'objectif poursuivi par BENE0-Orafti est de prouver que nature et entreprise peuvent cohabiter sans modifications majeures et sans nécessiter de coûts supplémentaires. L'essentiel est de la prendre en compte dans l'activité de l'entreprise et de trouver l'équilibre. Ainsi, les bassins sont simplement gérés de manière à ne pas déranger l'avifaune en période de nidification et de migration.

➔ LA MARE

La création d'une mare naturelle enrichit le cortège d'habitats présents sur un site et participe à la préservation de certaines espèces animales spécifiques (tritons, grenouilles, libellules...). Dans le maillage écologique, la mare remplit non seulement un rôle de régulation des inondations, par la temporisation des eaux pluviales, mais aussi de filtration de l'eau avant son infiltration dans la nappe phréatique.

👍 ILS L'ONT FAIT !

►► INCREDIBLE COMPANY

Formations & team-building 📍 Louvain-la-Neuve.

En 2018, une mare naturelle a été aménagée avec le soutien du Contrat Rivière Dyle et Gette. Cette mare à l'eau translucide ne possède aucun système de filtration et ne nécessite que très peu d'entretien. L'objectif premier était de développer la biodiversité et cela a porté ses fruits dès le début. À peine 24h après avoir rempli la mare, un couple de demoiselles survolait déjà le plan d'eau ! Aujourd'hui on peut notamment y observer notonectes, gerris, libellules, rouges-gorges, mésanges...

Outre le développement de la biodiversité, la mare remplit de nombreux autres objectifs sur l'« Oasis ». Elle crée un microclimat et sert de stockage d'eau de pluie pour arroser le potager en cas de besoin. Les aspects esthétiques et apaisants de la mare ont été pris en compte, avec des abords bien soignés et des bancs afin que les employés puissent s'y installer en toute quiétude.



Mare naturelle aménagée en zone de détente pour les collaborateurs

6. LE SENTIER NATURE

Lorsque l'espace et l'implication ne manquent pas, l'entreprise a la possibilité de mettre en place plusieurs aménagements (verger, prairie fleurie, mare naturelle...) et de les agencer le long d'un sentier.

Emprunté par les collaborateurs, ce sentier nature leur offre quelques instants de détente facilitant la reprise de leur activité. Si les conditions de sécurité et d'accessibilité le permettent, il est tout à fait envisageable d'en étendre l'accès au voisinage de l'entreprise.

Enrichi de panneaux didactiques détaillant les divers milieux et aménagements, ce parcours renforce le rôle de sensibilisation et de communication.



Espace de détente au sein du sentier nature

ILS L'ONT FAIT !

» SAFRAN AERO BOOSTERS

Aéronautique 📍 Herstal.

Sous l'impulsion de son CEO, François Lepot, la société s'est récemment lancée dans une démarche de développement durable. Parmi les axes stratégiques privilégiés, on retrouve la biodiversité pour laquelle des actions ont déjà été initiées. La création d'une prairie fleurie ou encore l'implantation d'une mare naturelle sont donc venus enrichir l'entrée du site mais l'implication de l'entreprise ne s'arrête pas là...

Disposant d'une zone non affectée de plusieurs hectares à l'arrière des bâtiments, Safran Aero Boosters souhaite y entreprendre des aménagements plus étendus : haies vives indigènes sur plusieurs rangs, lisière étagée, prairies de fauche, mare... Cette espace contribuera ainsi au maillage écologique tout en étant accessible au personnel.

ILS L'ONT DIT !

 **Stéphanie Roussel** ➔ UCB

Entreprise biopharmaceutique 📍 Braine l'Alleud.

« Sur le site de Braine-l'Alleud, nous avons recensé huit écosystèmes déjà présents. Il nous a paru essentiel de les valoriser et les mettre en évidence au travers d'un sentier nature. L'objectif était de conserver ces habitats naturels tout en permettant au personnel d'en profiter grâce à l'installation de bancs. Le sentier traverse par exemple un petit bois, une prairie ou longe un étang. »

7. LES GÎTES ET REFUGES DIVERS

Grâce aux aménagements précités, le site d'activité regorge de sources de nourriture et il est possible d'accentuer l'accueil de la biodiversité en fournissant quelques abris pour la faune à qui profite cette ressource alimentaire.

L'installation de gîtes ou de refuges pour la faune ne nécessite pas d'investissements conséquents mais il est évident que ce type d'aménagements ne s'avère efficace que si la ressource alimentaire est présente en suffisance et tout au long de l'année.

LA RUCHE

L'introduction d'une ruche renforce l'implication et la sensibilisation du personnel en ajoutant une dimension didactique à l'action. Ainsi, la production de miel peut être distribuée aux collaborateurs et aux visiteurs.

BON À SAVOIR !

Attention toutefois à ce que le potentiel d'accueil, c'est-à-dire les ressources en nourriture, soit suffisant **tout au long de l'année**. En effet, l'installation de ruches n'est pas forcément favorable à la biodiversité, les abeilles domestiques entrant en concurrence avec les pollinisateurs sauvages lorsque les ressources alimentaires viennent à manquer. S'assurer de l'abondance de nourriture est donc primordial avant de penser à installer une ruche.

ILS L'ONT DIT !

👤 Denis Hecq ➡ PRINTBOX

Impression et broderie textile 📍 Charleroi.

« En tant qu'apiculteur passionné, j'ai voulu profiter de la diversité floristique des terrils situés non loin de notre bâtiment tout en contribuant, à mon échelle, à la sauvegarde des populations d'abeilles. Aujourd'hui, j'aperçois régulièrement nos collaborateurs fiers de présenter notre dizaine de ruches à nos clients. Il y a également une certaine satisfaction à offrir à nos clients un pot de miel ou une bouteille d'hydromel issus de notre propre production à la place de la traditionnelle bouteille de vin. »

Outre la production de miel, la présence d'abeilles peut également être utilisée afin de caractériser l'état de l'environnement autour de l'entreprise. En effet, les abeilles domestiques sont un excellent « **bio-indicateur** » et permettent d'évaluer la qualité et la biodiversité d'un site.

👍 ILS L'ONT FAIT !

➡ SPADEL

Production d'eaux minérales naturelles et de boissons rafraichissantes (Spa et Bru)

📍 Woluwe-Saint-Lambert & Spa.

L'entreprise a installé des ruches dans plusieurs de ses zones de protection. Véritables sentinelles de la nature, les abeilles jouent ici le rôle de bio-indicateur en fournissant une représentation spatiale et temporelle de l'état de l'environnement et de la biodiversité. En collaboration avec la société BeeOdiversity, le pollen récolté est analysé selon différents paramètres, ce qui permet à Spadel de mesurer l'impact positif de ses mesures de protection et de définir les actions les plus adaptées pour soutenir les populations de pollinisateurs sauvages et la biodiversité.

➔ L'HÔTEL À INSECTES

En termes de services écosystémiques, les insectes sont indispensables à notre société. Pollinisation, régulation des ravageurs de culture ou encore base de la chaîne alimentaire, les bourdons, abeilles sauvages, coccinelles, forficules (perce-oreilles) et autres, remplissent de nombreuses fonctions au sein de nos écosystèmes. Leur fournir un gîte participe au maintien de leurs populations.



*Abeille sauvage (Heriades truncorum)
explorant l'hôtel à insectes*

🔗 BON À SAVOIR !

Organiser un team building visant la construction et l'installation de cet hôtel à insectes assure l'implication du personnel et étend l'effet de l'action en incitant les collaborateurs à reproduire cette action dans leur vie privée.

👍 ILS L'ONT FAIT !

» EASI

Fournisseur de services IT 📍 Nivelles.

Dans le cadre de l'aménagement des abords de son bâtiment, EASI a opté pour des plantes mellifères favorables aux pollinisateurs. Ces plantations ont été accompagnées par l'installation d'un hôtel à insectes afin d'offrir à ces derniers le gîte en plus du couvert.

➔ LES AMAS DE BOIS ET DE PIERRES

L'agencement de branches ou de pierres en « tas » crée un habitat refuge supplémentaire pour de nombreuses espèces animales (hérissons, amphibiens, insectes...).

Ainsi, les branchages issus de la taille des haies, du verger ou des arbres peuvent servir à la création d'un abri plutôt que d'entraîner un coût d'évacuation pour l'entreprise.

En tas (**pierrier**) ou dans des caissons de fils de fer (**gabion**), les amas de pierres sèches accumulent le rayonnement solaire et conviennent parfaitement aux espèces recherchant la chaleur comme les orvets, les lézards et les insectes qui peuvent trouver un refuge dans les petites cavités et interstices entre les pierres.

La **spirale aromatique** possède tout l'intérêt écologique des pierriers et gabions mais offre également la possibilité d'y cultiver des plantes aromatiques.



Spirale aromatique

ILS L'ONT DIT !

👤 Delphine Renzonnet ➔ LUMINUS

Fournisseur d'énergie 📍 Lierneux.

« L'élaboration du projet éolien de Lierneux a donné lieu à une vaste étude sur l'environnement du site : sa géologie, sa faune, sa flore... Nous avons souhaité valoriser au mieux cette étude en permettant aux citoyens d'en apprendre davantage sur la nature qui les entoure. C'est ainsi qu'un parcours, pédestre et cyclable, parsemé d'aménagements en faveur de la biodiversité locale et de panneaux didactiques a été élaboré. Les randonneurs ont notamment l'occasion d'y découvrir une salamandre de 15 mètres de long réalisée en schiste à coticule, une pierre locale.



Halte didactique du parcours de Lierneux

Cet ouvrage en pierre sèche présente un double intérêt dans le sens où il constitue un véritable abri pour plusieurs espèces animales mais il permet aussi de sensibiliser sur le déclin de ces espèces de reptiles et d'amphibiens. »



Pierrer en forme de salamandre du parcours de Lierneux

➔ LES NICHOURS ET GÎTES

Dans un autre registre, l'entreprise peut également favoriser la faune occupant le ciel autour de ses bâtiments en répondant au manque de cavités naturelles. Ainsi, l'installation de nicher et de gîtes fourniront un refuge aux diverses espèces d'oiseaux et de chauves-souris. Le type de nicher ou de gîte est bien évidemment sélectionné en fonction de l'espèce pour laquelle l'entreprise souhaite agir (un nicher pour mésange ne convient pas pour une hirondelle par exemple).



Nichours pour moineaux

Un autre moyen d'accueillir l'avifaune tout en profitant directement au site d'implantation est la pose de perchoirs. En effet, ceux-ci fournissent un observatoire aux rapaces qui viennent lutter contre les « nuisibles » (pigeons, campagnols...) sur le site d'exploitation.

👍 ILS L'ONT FAIT !

►► ENGIE ELECTRABEL

Secteur de l'énergie ♡ Roux.

Depuis 1994, les tours et les cheminées des centrales de la société, dont la centrale d'Amercoeur, sont équipées de nicher à Faucon pèlerin dont les populations étaient fortement menacées. Cette action, menée par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces avec le soutien d'ENGIE, contribue à la préservation et à l'étude de ce rapace emblématique tout en réduisant les nuisances liées aux populations de pigeons présentes sur les tours et cheminées.

#3 LE POTENTIEL DU MILIEU ENTREPRENEURIAL

NOMBREUSES SONT LES ENTREPRISES QUI RESTENT LIMITÉES DANS LEUR POTENTIEL D'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ ; LES RAISONS PEUVENT ÊTRE VARIABLES : MANQUE DE PLACE, OBLIGATION SANITAIRE... TOUTEFOIS, MÊME DANS CES CONDITIONS, LES ACTIONS NE MANQUENT PAS.

➔ LA CHAÎNE DE VALEUR

Que ce soit en amont ou en aval, l'entreprise possède différents moyens d'agir sur **sa chaîne de valeur**. Une politique d'achat, un cahier des charges ou encore une étude d'incidence tenant compte de la biodiversité sont déjà des leviers sur lesquels l'entreprise a la main. Ainsi, la production des matières premières, la conception d'un produit ou la réalisation d'un chantier sont autant de moyens de s'impliquer autrement.

🗨 ILS L'ONT DIT !

👤 **Elisabeth Moors ➔ TILMAN**

Laboratoire pharmaceutique 📍 Baillonville.

« Tilman propose des solutions thérapeutiques naturelles. Au-delà de notre engagement concernant l'efficacité de nos produits, études cliniques à l'appui, il est essentiel pour nous de garantir leur fiabilité et leur sécurité, notamment l'absence de contaminants chimiques et de pesticides. En lançant notre gamme de tisanes Biolys au début des années 2000, nous avons évidemment opté pour des plantes issues de l'agriculture biologique. »

👍 ILS L'ONT FAIT !

» LUMINUS

Fournisseur d'énergie

📍 Lierneux.

Lors de la construction, à Lierneux, du premier parc éolien en zone d'exploitation forestière de Belgique, Luminus a porté une attention particulière à la protection de la nature. Ainsi, le chantier lui-même a été réalisé sur base d'une prospection fine de la faune et de la flore menée conjointement avec le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne. Les chemins à emprunter et les aires de montage ont ainsi été définis dans le but de minimiser les impacts potentiels du chantier. Les emprises au sol ont pu être réduites d'un tiers par rapport à ce qu'avait prévu l'étude d'incidence. Cette prospection a notamment permis d'éviter toute destruction de plants de bruyère quaternée (espèce indigène à préserver, déjà présente avant la plantation des épicéas), de colonies de fourmis rousses (espèce protégée) ainsi que tout dégât concernant des amphibiens ou des reptiles protégés.



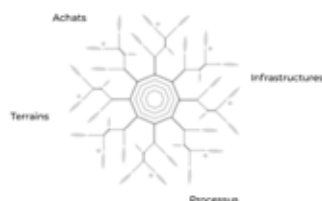
Zone préservée en concertation avec le DNF pour sauvegarder les espèces d'amphibiens lors du chantier.

🔍 BON À SAVOIR !

BiodiversiTree est un outil en ligne qui aide à identifier des actions pour la biodiversité en fonction de la taille de l'entreprise, ses ressources, son lieu d'implantation et/ou son secteur d'activité.

Co-financé par l'autorité fédérale et les 3 régions, cet outil reçoit l'appui scientifique de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

Simple d'utilisation, BiodiversiTree offre à toute entreprise la possibilité d'agir peu importe sa situation en articulant les **actions autour de 4 axes** : les terrains, les infrastructures, les achats et les processus.



i Plus d'info sur www.biodiversitree.be

➔ LA SENSIBILISATION

L'organisation d'ateliers, de séances d'information ou encore de team building en lien avec la conservation de la nature participe à la prise de conscience collective et renforce la cohésion d'équipe. Grâce à ces actions ponctuelles, l'entreprise sensibilise ses collaborateurs aux enjeux de la biodiversité et y participe indirectement à travers les actions individuelles menées par son personnel.

Exemples : petit déjeuner durable et local, randonnée gourmande, gestion de réserve naturelle, construction de nichoirs et d'hôtels à insectes...

➔ LE PARRAINAGE

L'implication d'une entreprise peut aussi passer par le soutien d'actions ou d'associations œuvrant en faveur de la biodiversité. Que ce soit à l'échelle locale, régionale ou même mondiale, il existe une multitude d'acteurs et de projets contribuant au maintien et au développement de notre patrimoine naturel.

Exemples : les Parcs Naturels de Wallonie, les projets de restauration en Wallonie ou à l'étranger...

👍 ILS L'ONT FAIT !

➤ SPADEL

Production d'eaux minérales naturelles et de boissons rafraichissantes (Spa et Bru)
📍 Woluwe-Saint-Lambert & Spa.

Depuis toujours, Spadel est impliqué dans la protection et la gestion durable des milieux naturels avec aujourd'hui près de 13.000 ha de zone de protection des eaux minérales naturelles de Spa. C'est avec cette culture d'entreprise que le groupe a contribué et contribue encore à de nombreux projets en lien direct avec la préservation et la restauration des zones humides (Fagnes), gages de la qualité de ses eaux.

Parmi ces projets de grande envergure, on retrouve le LIFE Ardenne Liégeoise (2012-2020) qui s'inscrit pleinement dans la politique environnementale de Spadel. En effet, ce projet vise la restauration de plus de 1000 hectares d'habitats naturels typiques des sols humides à tourbeux de Haute-Ardenne. La participation humaine et financière du groupe coulait donc de source.

Un autre de ces projets concerne le renforcement de la population de Tétràs Lyres en Hautes Fagnes. Emblème des Fagnes et donc des eaux de Spa, le groupe a naturellement souhaité s'impliquer dans le maintien de cette espèce en danger d'extinction.

i Plus d'info sur www.sustainabilityspadel.com

➔ L'APPROCHE COLLECTIVE

A l'échelle d'un parc d'activité économique aussi, il est possible d'appréhender la biodiversité de manière pragmatique... et collective. Outre les nombreux avantages que peut générer cette gestion à plus grande échelle en matière d'économies d'entretien et d'aménagement, de cohérence paysagère et territoriale, d'image de marque et de cadre de vie... elle peut également permettre une meilleure intégration sociale des parcs dans leur environnement direct. L'aménagement d'un sentier nature ouvert au public, d'un verger ou d'un potager gérés de manière commune avec les riverains, la mise en place de projets collaboratifs avec des associations locales, la plantation de haies avec des écoles... sont autant de projets visant à recréer du lien tout en favorisant la biodiversité à l'échelle des parcs d'activité économique.

🔗 BON À SAVOIR !

La Cellule Parcs d'Activité Durables de l'UWE accompagne et soutient les associations d'entreprises dans leurs projets respectifs, notamment en matière de biodiversité et de renforcement du maillage écologique dans les parcs d'activité économique. Elle facilite notamment les partages d'expériences et de bonnes pratiques de terrain via l'organisation de rencontres inter-associations d'entreprises et aide ces structures à adopter un mode de gestion participatif et collectif afin d'inscrire leur zone d'activités dans une démarche de durabilité.

i Plus d'info sur www.cpad.be



ILS L'ONT DIT !

👤 **Véronique Forget** ➡ **ALLIANCE CENTRE BW**

Association d'entreprises 📍 Louvain-la-Neuve.

« En s'inscrivant dans la démarche des Sustainable Development Goals, notre association d'entreprises a pris la décision de sensibiliser les entreprises en leur offrant de multiples opportunités de passer à l'action. Notre campagne de reforestation et de compensation Carbone PlantYourBusinessTree en est un bon exemple.

Nous avons proposé aux entreprises de cofinancer la reforestation à Madagascar avec l'ONG Graine de Vie mais pas seulement. Nous les avons également invités à venir planter une forêt urbaine à l'Axisparc, ce qui a rencontré un grand succès. En effet, les personnes ont besoin de participer concrètement à des projets qui ont du sens, de se sentir utile dans leur mise en œuvre et d'en voir les résultats rapidement. Ce projet collectif, positif et fédérateur est le fruit d'un partenariat avec de nombreux acteurs locaux privés et publics. Ensemble on est plus fort ! »



Campagne de plantation à l'Axisparc

➔ L'INNOVATION ET L'ADAPTATION

Enfin, la biodiversité peut s'appréhender directement au sein même de l'activité économique. En l'intégrant dans le fonctionnement interne de l'entreprise, cela fait émerger de nouvelles perspectives de gestion desquelles résultent bien souvent de nombreux avantages...

En Wallonie, deux secteurs d'activité ont d'ailleurs complètement revisité leur fonctionnement quotidien pour y intégrer ces nouvelles considérations. Deux projets pilotes ont ainsi vu le jour avec le soutien de la Commission européenne et de la Région wallonne. En raison de l'innovation qu'ils représentaient, ils ont même pu bénéficier du programme européen LIFE.

La Cellule Environnement a rencontré deux acteurs de ces projets portés respectivement par Elia et la Fédération de l'industrie extractive (Fediex).

Pour chacun d'eux, nous avons posé 5 questions pour en apprendre davantage sur les origines et l'aspect innovant de ces projets ainsi que sur les avantages et les retours qu'ils ont générés.



ELIA

✓	Projet	LIFE Elia - RTE
👤	Partenaires	Région wallonne, RTE (France), SOLON, CARAH et ONF (France)
🏷️	Secteur d'activité	Gestionnaire du réseau haute tension
📅	Période	2011 – 2017
⚙️	Objectif principal	Création de corridors écologiques sous les lignes haute tension
📍	Champ d'action	138 km de lignes à haute tension aménagées
🏠	Site web	www.life-elia.eu

➡️ QUELQUES QUESTIONS À JOHAN MORTIER, RESPONSABLE DU PROJET CHEZ ELIA

” Pourquoi ce projet a-t-il intéressé Elia ?

« Depuis toujours, la végétation située sous les lignes à haute tension est gyrobroyée tous les 3 à 4 ans pour éviter que des arbres n'interfèrent avec celles-ci et n'entraînent des problèmes dans l'acheminement de l'électricité.

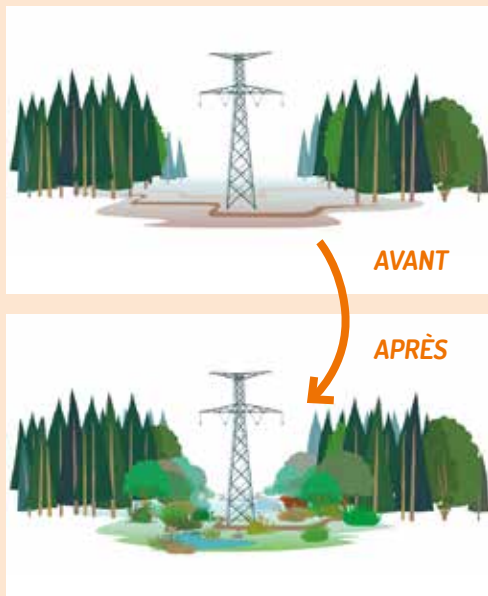
Or, ces hectares de surface peuvent être aménagés en d'autres types d'habitat plus favorables pour la biodiversité et où la végétation serait naturellement maintenue à une hauteur de sécurité.

Dans ce projet, Elia a trouvé une opportunité d'améliorer ses méthodes de gestion tout en contribuant au maintien de la biodiversité. »

” En quoi ce projet est-il innovant ?

« La méthode de gestion habituelle nécessite des patrouilles régulières sur tout le réseau d'alimentation et les interventions de gyrobroyage mettent simplement la végétation à ras sans pour autant présenter un intérêt autre que sécuritaire.

En adaptant les méthodes de gestion et en recréant des habitats naturels, il est possible de valoriser ces espaces du point de vue paysager. Ainsi, les lignes à haute tension deviennent des corridors écologiques et facilitent les déplacements des espèces animales et végétales sans que l'activité économique n'en soit affectée. »



Situation sous les lignes à haute tension avant et après le projet LIFE Elia-RTE

” Le projet a-t-il été concluant ?

« Ce sont 528 ha de terrains (dont 486 ha en Belgique) qui ont été restaurés en habitats plus favorables au développement de la biodiversité. Parmi ces surfaces, 100 ha sont même des habitats naturels protégés par la Directive européenne « Habitats ». Ce qui fait du réseau électrique une réelle plus-value pour le réseau écologique.



Lande à callune restaurée sur le site de Nassogne



Gestion par pâturage sous les lignes à haute tension

ACTIONS	RÉSULTATS
Lisières étagées (ha)	273
Vergers (ha)	24
Habitats naturels (ha)	100
Lutte contre les invasives (ha)	28
Pâturages et fauche (ha)	68
Prairies semées (ha)	34
TOTAL	528 ha
Mares (unités)	175

Grâce à ces actions, des espèces emblématiques et rares comme le Nacré de la canneberge (papillon diurne) ont pu être de nouveau observées sur les sites restaurés. »

” **Quels autres avantages sont apparus depuis le lancement du projet ?**

« Ce projet a eu un impact positif sur la qualité paysagère, les services écosystémiques et l'image de marque d'Elia. Sans oublier les acteurs directs (patrouilleurs, propriétaires terrestres, entrepreneurs locaux...) pour lesquels ce projet a apporté une dimension sociale au travers des contacts plus réguliers, des réflexions communes, des nouvelles opportunités de travail...

Il est également important de noter qu'à long terme, ces nouveaux modes de gestion s'avèrent économiquement plus avantageux à savoir 1,4 à 3,9 fois moins coûteux sur 30 ans. »

” **Le LIFE Elia-RTE est terminé mais poursuivez-vous les actions mises en place ?**

« Le projet LIFE est effectivement terminé mais au vu des résultats, Elia a décidé de poursuivre ces actions en interne jusqu'en 2022. Nous avons l'ambition de généraliser ces actions à 95 % des couloirs traversant des forêts et prouver que la conservation de la biodiversité peut s'accorder avec le développement économique. »

FEDIEX

✓	Projet	LIFE in Quarries
👤	Partenaires	Région wallonne, ULiège-Gembloux, Natagora et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut
🏷️	Secteur d'activité	Industrie extractive
📅	Période	2015 - 2021
⊕	Objectif principal	Développement du potentiel d'accueil de la biodiversité au sein de l'activité extractive
📖	Champ d'action	27 sites carriers en Wallonie
🏠	Site web	www.lifeinquarries.eu

➡ QUELQUES QUESTIONS À ALEXANDRE SNEESSENS, COORDINATEUR DU PROJET CHEZ FEDIEX

” Comment et pourquoi ce projet a-t-il été initié ?

« En 2010, Fediex a conclu une charte avec le Département de la Nature et des Forêts du SPW afin de stimuler les échanges et la sensibilisation à la biodiversité dans les carrières en activité. En effet, les carrières en activité présentent un potentiel biologique très intéressant, notamment pour des espèces rares en déclin partout en Belgique.

Dans le cadre de cette charte, Fediex a initié une série de formations du personnel carrier en collaboration avec l'unité biolandscape de l'ULiège-Gembloux. Fortement appréciées, ces formations ont rapidement fait ressortir le besoin d'un accompagnement des carriers pour l'implémentation d'actions concrètes de conservation sur leurs sites.

C'est pourquoi Fediex, en concertation avec la Région wallonne, l'ULiège, Natagora et le PNPE, a eu l'idée de monter ce projet de plus grande envergure grâce au programme LIFE de la Commission européenne. »

» En quoi ce projet est-il innovant ?

« L'aspect innovant repose sur l'implication directe des exploitants dans la mise en œuvre et le suivi à long-terme des mesures de gestion de la biodiversité. Le développement de méthodes de gestion dynamique d'habitats temporaires permet ainsi de maximiser l'accueil des parties actives des carrières propices au développement d'espèces pionnières.

Dans les zones périphériques de l'activité, le projet vise également à restaurer des milieux à haute valeur biologique grâce aux actions « nature permanente ». Ce volet permet d'initier une réhabilitation anticipée vers des habitats diversifiés, hôtes de communautés originales et d'espèces rares, hors du réseau classique des réserves naturelles et du réseau Natura 2000. »

» Concrètement, quelles actions sont menées et quels sont les résultats actuels ?

« Les actions s'orientent autour de la création de différents habitats temporaires ou permanents adaptés spécifiquement aux espèces identifiées dans les carrières [des capsules vidéo sont consacrées à ces actions sur www.lifeinquarries.eu].

ACTIONS	OBJECTIFS	RÉSULTATS (15/04/20)
Mares pionnières (unités)	120	333
Pelouses pionnières (ha)	12	23,32
Falaises meubles (unités)	10	22
Abris (unités)	96	176
Mares permanentes (unités)	24	113
Berges en pente douce (m)	400	649,5
Plateformes (unités)	16	17
Galerie à chauves-souris (unités)	4	4
Prairies de fauches (ha)	10	24,12
Pelouses pâturées (ha)	50	70,39
Pierriers (m)	8000	3494,6

Avec ces aménagements, les sites carriers accueillent de nombreuses espèces emblématiques et rares comme le Crapaud calamite ou l'Hirondelle de rivage dont 95% des colonies wallonnes nichent dans les falaises meubles créées par l'activité extractive ! »



Crapaud calamite se déplaçant au sein d'un site carrier en activité



Hirondelles de rivage à l'entrée du nid installé dans les falaises meubles aménagées

” **Quels autres avantages sont apparus depuis le lancement du projet ?**

« Le premier est évidemment une sensibilisation accrue au sein même du secteur carrier mais également vers le grand public pour une facette méconnue des carrières. Au sein des 15 sociétés participantes, on constate un réel engouement des collaborateurs dont la plupart prennent vraiment cela à cœur et y trouvent une plus-value dans leur métier.

Un autre bénéfice non-négligeable est la relation de confiance qui se crée avec les autorités qui, grâce aux contacts plus réguliers et aux actions mises en œuvre, ont pu constater l'implication et la bonne volonté des carriers. »

” **Le projet arrive à terme et les résultats semblent concluants. Quelle sera la suite du LIFE in Quarries ?**

« Pour chaque carrière participante, le livrable final du projet est un plan de gestion biodiversité spécifique aux enjeux écologiques locaux afin permettre à l'exploitant de pérenniser les actions mises en œuvre sur le long-terme. Une charte d'engagement entre le SPW et chaque carrière est proposée pour officialiser le maintien du plan de gestion et son suivi pendant 15 ans.

De manière générale, il s'agit d'un projet de démonstration dont l'objectif final est de montrer que les modes de gestion développés sont pertinents scientifiquement et économiquement réalistes en vue d'une diffusion plus large à l'échelle régionale et européenne. »

POUR ALLER PLUS LOIN ...

PAGE 54



#1 LES OUTILS DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT	55
#2 LES ADRESSES UTILES	56

#1 LES OUTILS DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT

FORTE DE SON EXPÉRIENCE DE TERRAIN, LA CELLULE ENVIRONNEMENT DE L'UWE A DÉVELOPPÉ DE NOMBREUX SERVICES ET OUTILS, AFIN D'AIDER LES ENTREPRISES DANS LEUR GESTION ENVIRONNEMENTALE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ.

- **Diagnostic environnement.** Véritable état des lieux de l'entreprise, le diagnostic environnement cible les actions prioritaires à mettre en œuvre et identifie la réglementation applicable à l'entreprise.

🏆 Retrouvez également nos Success Stories et d'autres témoignages d'entreprises sur www.environnement-entreprise.be



#2 LES ADRESSES UTILES

PLUSIEURS ORGANISMES PUBLICS ET ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES ONT DÉVELOPPÉ DES OUTILS PRATIQUES VISANT À AIDER LES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ.

➔ LE PORTAIL DE LA BIODIVERSITÉ EN WALLONIE

« La Wallonie encourage la mobilisation collective en faveur de la Biodiversité »

Elle soutient toute une série d'actions visant à créer un ensemble de synergies entre les acteurs du territoire. La fédération de ces actions a pour objectif de construire un maillage « Nature » constitué à la fois de zones de grand intérêt biologique et de zones de nature plus « ordinaire » dans lesquelles la biodiversité trouve sa place au cœur de l'activité humaine. Des fiches pratiques classées par thématique sont d'ailleurs proposées sur le Portail de la Biodiversité en Wallonie (rubrique « Agir ») et expliquent comment réaliser les différents aménagements (parking végétalisé, haie vive, éclairage extérieur...) pour qu'ils s'intègrent dans une logique de réseau écologique.

i Plus d'info sur <http://biodiversite.wallonie.be>

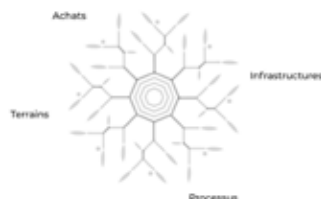
➔ L'OUTIL BIODIVERSITREE

BiodiversiTree est un outil en ligne, co-financé par l'autorité fédérale et les 3 régions, qui reçoit l'appui scientifique de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

Cet outil aide à identifier des actions pour la biodiversité en fonction de la taille de l'entreprise, ses ressources, son lieu d'implantation et/ou son secteur d'activité.

Simple d'utilisation, Biodiversitree offre à toute entreprise la possibilité d'agir peu importe sa situation en articulant les **actions autour de 4 axes** : les terrains, les infrastructures, les achats et les processus.

i Plus d'info sur www.biodiversitree.be



➔ LES FICHES PRATIQUES

Plusieurs des fiches existent et détaillent les aspects pratiques de la mise en œuvre des aménagements proposés ainsi que les points d'attention éventuels.

- i** Les fiches pratiques du Service Public de Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be>
- i** Les fiches techniques d'Ecowal : <http://ecowal.be>
- i** Les fiches techniques d'Adalia 2.0 : www.adalia.be
- i** Les fiches « Gestion écologique » et « Bâtiments et Biodiversité » de Bruxelles Environnement : <https://environnement.brussels>

💡 BON À SAVOIR !

Afin de donner plus de sens à votre démarche, profitez d'un évènement thématique tel que la Journée Internationale de la Biodiversité (22 mai), le Festival International Nature Namur ou encore la campagne « Printemps sans pesticides ». Les évènements nationaux et internationaux en lien avec la biodiversité ont lieu tout au long de l'année et représentent de véritables opportunités pour y « greffer » vos actions.

NOTES

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez la Cellule Environnement de l'UWE

☎ +32 (0) 10 47 19 43

✉ environnement@uwe.be

🌐 www.environnement-entreprise.be

Fruit d'un partenariat entre la **Wallonie** et l'**Union Wallonne des Entreprises**, la Cellule Environnement est active depuis 1994 et a pour mission de **sensibiliser les entreprises à la gestion de l'environnement** et à la réduction des pollutions. Elle conseille, informe et oriente les entreprises dans leurs démarches environnementales, toujours avec les mêmes moteurs : contact direct et confidentialité.

Ses services (gratuits et confidentiels) sont destinés aux entreprises situées en Wallonie, qu'elles soient membres ou non de l'UWE.

REMERCIEMENTS

La Cellule Environnement remercie les entreprises Adalia 2.0 asbl, Advachem, Alliance Centre BW, BENE0-Orafti, BEP, Certech, Easi, Ecowal, Elia, ENGIE Electrabel, Fediex, Incredible Company, Infrabel, Luminus, Printbox, Safran Aero Boosters, Spadel, Takeda, Tilman, UCB et Visible pour leur active collaboration et leurs témoignages précieux.

Toute reproduction, même partielle, des textes et photos de ce document est soumise à l'approbation préalable de la Cellule Environnement.

Avertissement : Nous veillons à la fiabilité des informations que nous communiquons, lesquelles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité. Ces informations et les documents accessibles à partir de notre site ne dispensent pas de consulter les textes légaux parus au Moniteur Belge qui seuls font foi.

*Votre entreprise et l'environnement,
une gestion toute naturelle...*

CELLULE ENVIRONNEMENT

Union Wallonne des Entreprises

Rue de Rodeuhaie 1
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

-  +32 (0) 10 47 19 43
-  environnement@uwe.be
-  www.environnement-entreprise.be
-  Environnement UWE
-  Cellule Environnement de l'UWE

*« Cette action de sensibilisation
à l'environnement est organisée
dans le cadre des missions d'intérêt
public confiées par la Wallonie
à l'Union Wallonne des Entreprises » .*



Avec le soutien de

